à Rome une ambassade chargée de faire lever l'amende. Critolaüs fut un des trois ambassadeurs, qui obtinrent ce qu'ils demandaient. Ils profitèrent de leur voyage pour donner à la jeunesse romaine des leçons de philosophie. Critolaüs eut pour auditeurs dans cette circonstance Scipion l'Africain et Lælius Furius. Mais la hardiesse de leurs principes, d'autres disent le relâchement de leurs doctrines, excitèrent les susceptibilités des partisans des vieilles mœurs romaines. Caton demanda leur renvoi, qui eut lieu. Critolaüs revint à Athènes où il mourut, on ne sait en quelle année, mais certainement avant l'an 111, date de l'arrivée de Lucius Crassus à Athènes.

Critolaüs méprisait la rhétorique et même l'éloquence, bien que Cicéron ait admiré la sienne. On sait de Sextus Empiricus et de Quintilien qu'il considérait la rhétorique, non comme une science ou un art, mais comme un métier funeste à la vérité. Il paraît avoir professé dans toute leur pureté les doctrines d'Aristote (le péripatétisme). Comme Aristote, il croyait le monde éternel. Il professait de plus qu'Aristote que le genre humain l'était aussi. Les traditions mythologiques enseignaient que l'homme était né du limon de la terre, ce qui fut, au XVIIIe siècle, l'avis de Lamettrie, à qui on demandait pourquoi la terre ne produisait plus d'hommes et qui répondait : « Par la même raison qu'une vieille poule ne pond plus d'œufs. » Critolaüs mit tous ses efforts à détruire cette tradition. Sa morale n'était pas plus sévère que celle d'Aristote. A son avis, le souverain bien consistait aussi bien dans la jouissance des biens du corps que dans la possession des avantages de l'esprit. Il regardait aussi la beauté comme un des principaux éléments du bonheur. On lui donne pour disciple Diodore le Péripatéticien.

CRITOLAÜS, général grec, mort en 146 av. J.-C. Elu en 147 stratége de la ligue achéenne, il fit la guerre à Sparte, à cause de son alliance avec les Romains, entraîna la Grèce dans une résistance patriotique, mais imprudente contre ce dernier peuple, se fit battre à Scarphée (146) par le consul Mummius et précipita ainsi la ruine et l'asservissement de sa patrie. Tite-Live rapporte qu'il s'empoisonna après sa défaite.

CRITOMANCIE s. f. (kri-to-man-sî — du gr. *krithê*, orge; *manteia*, divination). Divination qui s'opérait jadis au moyen de viandes et de gâteaux dont on observait les détritus pour en tirer des présages.

CRITON, philosophe grec, disciple et ami de Socrate. C'était un des plus riches citoyens d'Athènes. Il confia à Socrate l'éducation de ses quatre fils, Critobule, Hermogène, Epigène et Ctésippe. Il était dangereux d'être riche à Athènes : afin de le défendre contre l'envie qu'excitaient ses richesses, Socrate engagea Criton à s'attacher par des bienfaits un jeune orateur très-pauvre, mais d'un grand talent, nommé Archidème, qui sut en effet le défendre contre ses ennemis. Criton s'était habitué à pourvoir aux besoins de Socrate. Lors du procès de ce dernier, il lui fournit une caution, afin d'éviter que Socrate fût arrêté. Lorsqu'il fut condamné à boire la ciguë, Criton lui ménagea la facilité de s'évader : Socrate refusa. Un dialogue de Platon porte le nom de l'ami de Socrate. Diogène Laërce lui attribue dix-sept dialogues sur divers sujets de morale et de politique, et Suidas une apologie de Socrate. Il n'en reste pas un fragment.

Criton (LE), dialogue de Platon. C'est un entretien de Socrate avec Criton, l'un de ses disciples. Celui-ci est venu trouver Socrate dans sa prison, et lui offrir de le rendre à la liberté. Pour l'amener à prendre cette résolution, il lui présente les considérations qu'il croit les plus propres à frapper son esprit. Sans courir aucun danger de la part des délateurs, qu'il est facile d'acheter avec un peu d'argent, il délivrera Socrate, lui assurera un asile en Thessalie, et, par un léger sacrifice, conservera un père à ses enfants et un maître à ses disciples. Mais Socrate reste sourd à ces instances. « Le plus important, dit-il, n'est pas de vivre, mais de bien vivre. Quelle que soit l'opinion de la foule, quel que soit le sort qui nous attend, quel que soit le tort qu'on nous ait fait, nous ne devons jamais rendre injustice pour injustice, ni faire de mal à personne. » Pourrait-il sortir de sa prison sans outrager la justice? Est-ce qu'il n'entend pas les lois qui lui demandent si, par sa désobéissance, il veut les affaiblir ou les renverser, elles qui ont protégé sa naissance, surveillé sa jeunesse et présidé à son éducation? Est-il permis de se plaindre de sa patrie et de se révolter contre elle, même lorsqu'elle nous traite avec rigueur, et ne faut-il pas lui obéir partout, et sur le champ de bataille et devant les tribunaux? A son âge, si près de sa fin, ira-t-il, sous un vil déguisement, se cacher dans une ville étrangère, et par cette fuite ternir l'éclat d'une vie irréprochable, et cela pour sauver quelques misérables jours, sans utilité pour ses amis et pour ses enfants? Non, Socrate ne sera pas le corrupteur des lois; il restera fidèle aux maximes de sa vie entière; il ne se déshonorera pas; les lois l'ont condamné, il obéira, il mourra.

CRITON, médecin romain qui florissait dans les premières années du IIe siècle de notre ère. Il fut médecin de l'empereur Trajan, et composa des traités *sur les cosmétiques, sur les simples*, un livre d'histoire *sur les Gètes*. Il nous reste de ces écrits quelques fragments que Fabricius a insérés dans sa *Bibliotheca græca*.

CRITONIE s. f. (kri-to-nî — du gr. *kritôn*, choisi). Bot. Genre d'arbrisseaux, de la famille des composées, tribu des eupatoriées, comprenant environ six espèces, qui croissent dans les régions chaudes de l'Amérique. ‖ Autre genre, syn. de KUHNIE.

CRITTENDEN (Thomas-Léonidas), major général de volontaires de l'armée des Etats-Unis, né à Russellville (Kentucky) en 1819. Destiné par ses parents au barreau, il déploya dans sa profession tant de talent et de savoir qu'il fut élu avocat général de l'Etat. Lorsque la guerre du Mexique éclata, il s'engagea comme volontaire, entra comme aide de camp dans l'état-major du général Taylor, et se distingua à la bataille de Buena-Vista. Aussitôt après son élévation à la dignité de président, Taylor nomma son ancien aide de camp consul à Liverpool (1849). Rentré en Amérique lors de l'élévation à la présidence de M. Pierce, Crittenden résida pendant quelque temps à Francfort (Kentucky), et peu après se lança dans la carrière commerciale, à Louisville. La guerre civile le rappela sous les drapeaux; il fut créé brigadier général (17 septembre 1861), et placé sous les ordres de Buell. Fait major général le 17 juillet 1862, pour sa belle conduite à la bataille de Shilok, il reçut le commandement d'une division du Tennessee, puis celui du corps de l'armée de l'Ohio, sous le général Buell. En 1862, il fut attaché à l'armée de Cumberland, sous le général Rosencranz. Sa conduite inexplicable et encore inexpliquée à la bataille de Chickamanga, si désastreuse pour les fédéraux, brisa sa carrière militaire; il fut mis en retrait d'emploi, et rentra dans la vie privée.

CRITTICA s. f. (kritt-ti-ka). Astron. Nom indien de la constellation des Pléiades.

CRITTON (George), jurisconsulte et littérateur écossais, né en 1554, mort en 1611. Il se rendit à Paris, où il fit ses études. Plus tard il professa le droit à Toulouse, puis revint à Paris, s'y livra à l'enseignement, et devint, en 1595, professeur de grec au Collége de France. On a de Critton plusieurs ouvrages sur des sujets littéraires et juridiques. Nous citerons, entre autres : *Notæ in epigrammata e libro primo græcæ Anthologiæ decerpta* (Paris, 1584, in-4°); *De sortibus homericis oratio* (1597, in-8°).

CRIVELLARI (Bartholomeo), sculpteur et graveur italien, né à Venise en 1725, mort en 1777. Il est surtout connu par ses gravures, qui se distinguent par une touche spirituelle, et qu'il a exécutées d'après des tableaux de Gherardini, Nicolo dell' Abbate, Tiepolo, etc. On cite notamment : *Saint Pétrone en prières pendant que le diable casse le verre de sa lampe pour le distraire; Un jeune homme nu, couché sur un lit avec une femme nue, pendant qu'une vieille les regarde par une porte entr'ouverte.*

CRIVELLI (Leodrisio), historien italien, né à Milan en 1402, mort en 1463. Il fut membre du collége noble des légistes et secrétaire apostolique. On trouve dans les *Scriptores rerum italicarum* de Muratori deux ouvrages de lui, dont l'un est une histoire des Sforze, ducs de Milan.

CRIVELLI (Carlo), peintre vénitien, très-énergique et très-savant, oublié par Vasari et à peine mentionné par Ridolfi, qui le donne comme élève de Jacobello del Fiore et ne nous apprend rien de précis touchant sa naissance et sa mort. Tout ce qu'on sait se borne aux dates et aux inscriptions qu'il ajoutait à ses tableaux. Il en résulte qu'il travailla pendant la seconde moitié du XVe siècle; la dernière date connue est celle de 1495, marquée de sa main sur un tableau, qui est à Londres, dans la galerie Grosvenor.

On sait qu'il était Vénitien, parce qu'il ajouta toujours le mot *Venetus* à son nom; mais c'est dans la Marche d'Ancône, à Ascoli et dans les environs, sur la frontière napolitaine, que ses principaux tableaux ont été retrouvés. C'est là qu'il a dû passer la plus grande partie de sa vie, et que Ferdinand II, roi de Naples, lui conféra la noblesse en 1490.

Cette pénurie de documents sur l'un des maîtres les plus puissants et les plus caractéristiques de l'école vénitienne a nui à sa réputation. La renommée ne s'improvise pas quand une fois elle a été manquée. Crivelli n'a jamais employé que la détrempe, mais il s'en servait de façon à rivaliser avec la peinture à l'huile la plus parfaite. Lorsque Antonello de Messine vint enseigner à Venise le procédé de Van Eyck, notre artiste avait sans doute déjà quitté sa ville natale; il a réussi néanmoins à lutter par d'autres moyens contre la palette si vive, si brillante et si harmonieuse du maître de Bruges. Sévère et ascétique dans ses grandes figures de saints et de Pères de l'Eglise, il montre une véritable élégance dans les figures jeunes, et une grâce merveilleuse dans les figures de l'Enfant Jésus, qu'il représente volontiers jouant avec un fruit ou souriant à un oiseau.

Ses œuvres sont assez nombreuses et très-recherchées. Nous ne citerons que les principales : musée du Louvre (Napoléon III), n° 113, *Saint Bernardin de Sienne*, signé : OPUS CAROLI CRIVELLI VENETI, 1477; musée de Bruxelles, *Vierge avec l'Enfant;* National Gallery, à Londres, le *Christ mort*, le *Bienheureux Feretti;* galerie Brera, à Milan, très-riche en ouvrages du maître : triptyque contenant la *Vierge et l'Enfant, saint Pierre et saint Dominique, saint Pierre et saint Géminien;* la *Vierge et l'Enfant*, le *Christ en croix*, et plusieurs autres panneaux représentant divers saints; musée du Vatican, à Rome, une *Pietà*. On cite encore des œuvres de Crivelli à Ascoli et à Massa. Plusieurs et des meilleures décorent les galeries privées d'Angleterre, où elles sont en quelque sorte perdues pour l'art et pour la gloire du maître. Deux magnifiques panneaux, une *Pieta* et la *Vierge à l'Enfant*, de la galerie de lord Ward, figuraient à l'exposition de Manchester.

CRIVELLI (Jean), mathématicien et physicien italien, né à Venise en 1691, mort en 1743. Il fit partie de la congrégation des somasques, se livra à l'enseignement, puis devint recteur du séminaire patriarcal de Murano. Ses principaux ouvrages sont : *Elementi di aritmetica numerica et letterale* (Venise, 1728); *Nuova elementare geometria* (1729); *Elementi di fisica* (1731), etc.

CRIVELLI (Gaetano), un des meilleurs ténors qu'ait possédés l'Italie, né en 1774, mort en 1836. Il débuta fort jeune sur les scènes italiennes de second ordre. Les succès qu'il obtint à Brescia en 1793 lui valurent un engagement pour le théâtre San-Carlo de Naples. Son contact avec des artistes *di primo cartello* et les conseils d'Aprile, excellent professeur de chant, donnèrent le dernier fini à sa science musicale. De Naples, Crivelli passa à Rome, puis à Venise, et enfin à Milan. Dans toutes ces villes, il fit une grande impression sur le public. En 1811, Crivelli fut appelé à Paris pour y succéder à Garcia, et débuta dans le *Pirro* de Paisiello. Un journal de l'époque s'exprime ainsi sur le compte de cet artiste : « M. Crivelli est doué de toutes les qualités qui peuvent charmer les amateurs de musique : une superbe voix, une excellente méthode, une belle figure, un jeu noble et très-expressif, telles sont celles qui le distinguent; on ne pouvait faire une plus précieuse acquisition. » Pour se faire ainsi apprécier dans une compagnie composée de Mmes Barilli et Festa, de Tacchinardi, Porto, Barilli et Botticelli, il fallait que Crivelli eût réellement un mérite incontestable. Il resta au Théâtre-Italien de Paris jusqu'en 1817, puis il fut appelé à Londres, et y chanta jusqu'à la fin de 1818, époque de son retour en Italie. Quand il reparut à Milan, on remarqua dans l'organe de Crivelli une certaine lassitude, qui fut quelque temps tolérée par le public; mais l'altération de la voix ayant augmenté, Crivelli fut contraint de descendre aux théâtres de second ordre. Ce chanteur distingué, qui ne sut pas s'arrêter à temps, continua de parcourir les scènes infimes, et offrit pendant plusieurs années le spectacle attristant d'un grand talent compromis et déchu. Le choléra l'enleva à l'âge de soixante-deux ans.

CRIVELLI (Antoine), physicien italien, né à Milan en 1783, mort en 1829. Il se livra à l'enseignement à Milan, à Trente, à Bergame, puis voyagea en Turquie (1817), d'où il rapporta les procédés employés pour la fabrication des lames de sabre dites *de Damas*. Crivelli donna la forme conique aux miroirs ardents, chercha à découvrir la méthode d'embaumement pratiquée par les Egyptiens, se servit le premier de la poudre fulminante pour les armes à feu, perfectionna la trempe de l'acier, et inventa la lampe hydro-barométro-statique. Il publia divers écrits : l'*Art de fabriquer les lames de sabre de Damas* (1818, in-4°); *Du défaut de sûreté des serrures combinées* (1821), etc.

CRIXUS, esclave gaulois, lieutenant de Spartacus, mort en 72. Après la défaite de Varinus et les premiers succès remportés par les esclaves révoltés à la voix de Spartacus, Crixus s'obstina à rester dans le sud de l'Italie, pendant que Spartacus s'avançait vers les Alpes, afin de pouvoir renvoyer chacun de ses soldats dans leur patrie respective. Mais bientôt attaqué par le consul L. Gellius, Crixus fut battu et périt en combattant.

CROAILLEMENT s. m. (kro-a-lle-man; *ll* mll.). V. CRAILLEMENT.

CROARD s. m. (kro-ar). Métall. Sorte de crochet avec lequel on fait tomber le laitier, quand il est arrivé à la hauteur de la dame et qu'il est visqueux.

CROASSANT (kro-a-san) part. prés. du v. Croasser : *Quelques vieilles corneilles s'envolent en* CROASSANT *à notre approche.* (Lamart.)

. . . . Sépare
Du cygne d'Apollon la corneille barbare,
Qui, *croassant* partout d'un orgueil effronté,
Ne couche de rien moins que l'immortalité.
RÉGNIER.

CROASSANT, ANTE adj. (kro-a-san, an-te — rad. *croasser*). Qui croasse.

De corbeaux *croassants* un ténébreux nuage
Pressaient leur vol tardif vers le prochain bocage.
MALFILATRE.

— Fig. Qui produit des sons discordants, des vers dépourvus d'harmonie :

... N'allons point, poëtes *croassants*,
De leurs concerts troubler les doux accents.
DU CERCEAU.

CROASSEMENT s. m. (kro-a-se-man — rad. *croasser*). Cri particulier au corbeau et à la corneille : *On n'entendait que le* CROASSEMENT *des corbeaux.* (Fén.)

— Par anal. Cri d'oiseau ou bruit de voix humaine plus ou moins analogue au cri du corbeau ou de la corneille : *Passé le mois de juin, il ne reste plus au rossignol qu'une sorte de* CROASSEMENT. (Buff.) *Ici l'oreille est blessée par le* CROASSEMENT *du perroquet ou par le cri aigu du singe malfaisant.* (B. de St-P.) *Cinquante Allemands parlaient tous à la fois sans relâche; leurs* CROASSEMENTS *faisaient pour moi du lac de Thun une large grenouillère.* (F. Wey.)

— Fig. Productions des mauvais poëtes. ‖ Critiques jalouses : *Les* CROASSEMENTS *des envieux.*

Laissez un vil Zoïle aux fanges du Parnasse
De ses *croassements* importuner le ciel.
VOLTAIRE.

CROASSER v. n. ou intr. (kro-a-sé — lat. *crociare*, grec *krazein*, *krôzein*, allemand *krähe*, anglais *crow*, lithuanien *krokin*, russe *kriczu*, de la racine sanscrite *kruç*, résonner, crier, d'où *krauçat*, *krustan*, cri, en grec *kraugê*, en latin *crocitus*). Crier, en parlant du corbeau ou de la corneille : *Les corneilles* CROASSAIENT *dans les ruines.*

. . . . Un songe, une vapeur,
Un corbeau qui *croasse*, enfin tout vous fait peur.
MAIRET.

— Fig. Faire entendre des rumeurs médisantes ou calomnieuses : *Je les entends déjà* CROASSER *autour de moi; j'en ai le frisson.* (Scribe.)

Les rivaux obscurcis autour de lui *croassent*.
BOILEAU.

Vainement de Dijon l'impudent écolier
Croassa contre lui du fond de son bourbier.
VOLTAIRE.

— v. a ou tr. Faire entendre en croassant : *Le corbeau* CROASSAIT *sa chanson.* (V. Hugo.) ‖ Faire entendre sur un ton discordant :

Démosthènes bouffons, pour l'orphelin qui pleure
Vous avez *croassé* des plaidoyers à l'heure.
BARTHÉLEMY.

‖ Néol.

CROATE s. et adj. (kro-a-te). Geogr. Habitant de la Croatie; qui appartient à ce pays ou à ses habitants : *Les* CROATES. *Le peuple* CROATE. ‖ On disait autrefois CRAVATE.

— Hist. S'est dit de divers corps de troupes composés de Croates et de Madgyares.

— s. m. Linguist. Dialecte slave parlé par les Croates.

— **Encycl.** Hist. milit. Les *Croates* sont des colons militaires des Etats autrichiens, sur les confins de la Bosnie turque. Ils reçoivent des portions de terre au lieu de solde, sont soumis à un commandant général et forment cent compagnies, distribuées en autant de cantons (10 cercles régimentaires). Ils comptaient déjà au nombre des troupes frontières lors de la guerre de Trente ans (1618 à 1648). On en avait formé dans les troupes impériales des régiments de cavalerie légère qu'on plaçait en éclaireurs sur les flancs de l'armée; on leur avait adjoint des Slaves du sud et des Madgyares; ils rendaient les mêmes services que les hussards. Dans la guerre de la succession d'Autriche, première guerre de Sept ans (1741 à 1748), les *Croates* étaient des troupes d'infanterie légère, de véritables corps francs. Sous Louis XIII, on créa, dans les armées françaises, à l'imitation des régiments *croates*, un corps de cavalerie légère allemande qui en prit le nom et le costume. Partagés en petites bandes, ils poussaient des reconnaissances, éclairaient la marche, combattaient en tirailleurs et enlevaient les convois de l'ennemi. Louis XIV en fit, en 1666, un régiment qu'il appela *Royal-cravate*. Pourquoi *Royal-cravate* et non *Royal-croate?* On avait remarqué, dès 1636, dans l'uniforme *croate* un certain ajustement d'un tissu commun pour les soldats, mais de mousseline ou d'étoffe de soie pour les officiers, lequel, après avoir fait le tour du cou, revenait se nouer par devant en rosette, et dont les bouts pendaient gracieusement sur la poitrine. On s'empressa de l'imiter en lui donnant le nom de *croate*, d'où l'on fit par euphonie *cravate*. Ce nom s'étendit à la nouvelle troupe, et même individuellement aux soldats qui en faisaient partie. *Royal-cravate* est demeuré un des régiments les plus célèbres dans l'armée française jusqu'à son licenciement, lors de la Révolution. Un petit volume intitulé : *Etat militaire de France pour l'année* 1759, donne la description suivante de l'uniforme du régiment des *Royal-cravate :* habit et doublure bleus, parements et revers rouges, galon moucheté bleu, rouge et blanc, boutons blancs à poignée de canne.

— Linguist. L'idiome parlé par les *Croates* ou Khorvates appartient à la branche russo-illyrienne de la famille slave. Ses différents dialectes sont trop peu connus encore pour pouvoir être classés. Ceux qui les parlent se trouvent en majorité dans les comtés d'Agram, de Kreutz et de Warasdin dans la Croatie, et en minorité dans ceux de Wieselbourg, d'Œdenbourg, de Barany, d'Eisenbourg, de Raale, de Szalad et de Simegh dans la Hongrie. Le *croate* est aussi le langage des Likaniens, habitants des montagnes d'une partie du généralat de Karlstadt; des Podluzaques de la

Moravie; des habitants des villages de Frœllendorf, de Grittenfeld et de Prezau, dans la même province, et de ceux de Feldsberg dans la basse Autriche. La littérature *croate* est très-pauvre. En dehors de quelques parties de la Bible et des livres de religion traduits et publiés à Urach, dans le royaume actuel de Wurtemberg, pendant la seconde moitié du XVIe siècle, elle ne possède qu'une chronique de la Dalmatie, des grammaires et des dictionnaires, et quelques livres ascétiques. M. Bogoslav Sulek a publié un *Dictionnaire allemand-croate* en 2 vol. in-8° (Agram, 1854-1860).

CROATIE, contrée de l'Europe méridionale, bornée au N. par la Styrie et la Hongrie, à l'E. par l'Esclavonie et la Bosnie, au S. par la Dalmatie et l'Herzegovine, à l'O. par l'Adriatique et l'Illyrie, et partagée aujourd'hui en deux parties, dont l'une appartient à l'Autriche, l'autre à la Turquie. Cette dernière, la moins importante, est comprise dans le pachalik de Bosnie, où elle forme le sandjak de Banjaluka, au N. de l'Herzegovine, entre la Verbasz et l'Unna; elle a pour villes principales Bebir, Novi, Dubica.

La Croatie autrichienne, avec l'Esclavonie, la ville de Fiume et son territoire, forme, d'après la dernière division de l'empire d'Autriche, un des quatorze grands gouvernements de l'empire, appelé aussi *Pays de la couronne* (Krönland). Ce gouvernement, avec ses quatre comitats d'Agram, Warasdin, Kreutz et Fiume, comprend une superficie d'environ 105 myriamètres carrés, et avec l'Esclavonie, c'est-à-dire avec les deux comitats de Poséga et d'Essek, 182 myriamètres carrés et une population de 868,456 hab.

La rivière de la Save divise la Croatie en deux parties : la partie méridionale, qui présente de hautes montagnes remplies d'abîmes, de grottes et de conduits souterrains dans lesquels les eaux se perdent pour reparaître après un cours mystérieux, et la partie septentrionale, que traverse une ramification des Alpes Carniques. Le point culminant des montagnes de la Croatie, montagnes qui sont en général des prolongements boisés des Alpes de Styrie et de la Carniole, est le mont Kleck (2,166 m.). Le territoire croate est compris en entier dans le bassin de la Drave et de la Save, qui, avec la Kulpa, l'Unna et la Muhr, sont les cours d'eau les plus considérables de la contrée. Ces rivières sont navigables, mais sujettes à des débordements. La partie méridionale de la Croatie renferme quelques lacs d'une certaine importance. Malgré le voisinage des Alpes, le climat de la Croatie est tempéré et même doux, notamment sur les bords de l'Adriatique. Le sol, vers le sud, est presque partout stérile, et encore les quelques céréales qu'il produit sont-elles souvent ravagées par les inondations et les tempêtes. Le nord est sillonné par plusieurs vallées bien arrosées et fertiles. Le comitat d'Agram produit des châtaignes, des noix de galle et un peu de vin. Ses forêts fournissent d'excellent bois de construction. C'est dans ce comitat que se trouvent les eaux minérales de Stubieza et de Sainte-Hélène. Dans le comitat de Warasdin jaillissent également des sources minérales renommées; nous signalerons celles de Toplika, de Krapina et de Toplitze. Le comitat de Kreutz, relativement très-fertile, produit des grains en quantité, des fruits de diverses espèces et du vin assez estimé.

La population croate, d'origine serbe, mélangée d'Allemands et de Hongrois, de juifs et de Bohémiens, a toute la physionomie d'une armée arrêtée dans sa marche. Les maisons croates ne sont que de vastes granges sans fenêtres, sans cheminées, et où l'homme, le bœuf et le porc vivent côte à côte. Jadis très-belliqueux, ce peuple a continué jusqu'à la seconde moitié du XVIIIe siècle à ravager le territoire ottoman par de fréquentes incursions, d'où il revenait chargé de butin. Bien que le gouvernement autrichien ait soumis les Croates à des habitudes plus régulières, ils préfèrent encore les hasards de la guerre aux travaux de la paix. Ils parlent l'idiome slovenique-horvatique et professent, pour la plus grande partie, la religion catholique romaine. Il y a peu de commerce chez les Croates, et leur industrie est à peu près nulle. Les villes de Karlstadt, d'Agram et de Vieux-Sziszek sont celles qui font le plus de commerce; ce trafic ne consiste guère d'ailleurs qu'en exportation de vins, de bois et en transit; il est favorisé par trois voies de communication venant aboutir à Karlstadt : la *route de Louise*, d'environ 106 kilomètres de développement; la *route de Caroline*, presque entièrement taillée dans le roc vif, et la *route Joséphine;* les deux premières venant de Fiume, et la troisième de Zengg en Dalmatie. Le commerce et l'industrie ont pris cependant un assez puissant essor dans le littoral, où la construction des navires, le cabotage, la fabrication du papier et la préparation des farines sont une source de travail et de bien-être.

L'instruction publique est tout à fait organisée en Croatie et en Esclavonie comme en Hongrie; elle a pour base des écoles nationales, divisées en *triviales*, *principales* et *primaires* ou *modèles*. Agram, ch.-l. du gouvernement, est le foyer de la vie scientifique et littéraire de la contrée; on y trouve une société d'agriculture, une société d'histoire, une Académie impériale, un lycée et un gymnase. Il existe aussi un lycée à Diavokar en Esclavonie, et des gymnases à Karlstadt, à Fiume, à Warasdin, à Poséga et à Essek. L'administration du gouvernement général a pour chef un *ban*, président de la régence du *banat*, de laquelle relèvent immédiatement les diverses autorités du comitat; chaque comitat est divisé, au point de vue politique et administratif, en un certain nombre d'arrondissements. On compte dans tout le gouvernement de Croatie-Esclavonie soixante-sept tribunaux d'arrondissement, dont six sont en même temps investis d'un degré de juridiction supérieure; plus quatre cours d'appel de première classe, à Agram, à Fiume, à Warasdin et à Essek, et trois de seconde, à Karlstadt, à Kreutz et à Poséga. Toutes ces différentes cours de justice ressortissent au tribunal suprême provincial, siégeant à Agram.

La Croatie est la partie de l'ancienne Illyrie que les Romains nommaient *Liburnia*, à laquelle Valerius Messala Corvinus donna le nom de *Corvacia*. Prise par les Ostrogoths (489), cette province fut incorporée d'abord au royaume d'Italie, puis elle tomba au pouvoir des Avares, après avoir été conquise par l'empereur Justinien (535). En 640, les Croates, tribu wende, y arrivèrent et occupèrent le pays entre la Drave et la Verbasz, affluent de la Save. Après de longues luttes, les Croates formèrent un Etat indépendant, et leurs chefs prirent d'abord le titre de rois de la Croatie, et plus tard (1050) celui de rois de Dalmatie. En 1091, Ladislas, roi de Hongrie, profitant de troubles survenus en Croatie au sujet de la succession au trône, s'empara de toute la partie du pays qui s'étend jusqu'à la Save. En 1112, le reste du territoire croate se soumit à Coloman, successeur de Ladislas, et cette soumission fit éclater entre les Hongrois et les empereurs grecs une guerre qui dura pendant tout le XIIe siècle. « Sous le règne d'Etienne, fils de Coloman, la Croatie, dit un historien, eut beaucoup à souffrir des dévastations des Vénitiens, jusqu'à ce qu'une victoire, remportée à Zara en 1117, l'en délivrât. En 1168, l'empereur grec, sous prétexte de rétablir en Croatie l'autorité de son gendre, Béla, roi de Hongrie, soumit les Croates à son pouvoir. Cette conquête ne fut qu'éphémère; à la mort de l'empereur d'Orient, Béla replaça la Croatie sous sa domination. Néanmoins, sous le nom de royaume de Croatie et de Dalmatie, cette contrée resta pendant quelque temps dans un état de quasi-indépendance. En 1300, elle se soumit au roi Charles de Sicile qui, en 1309, monta sur le trône de Hongrie, et de la sorte réunit encore une fois la Croatie à ce pays. Plus tard, en 1341, le roi Louis Ier la réunit avec la Dalmatie et l'Esclavonie à la Transylvanie, et la mit sous la souveraineté immédiate de la Hongrie. Depuis cette époque, elle fut l'objet de fréquentes contestations entre les Hongrois et les Vénitiens, et se trouva surtout en butte aux dévastations des Turcs. Ferdinand Ier, de la maison de Habsbourg-Autriche, ayant été élu roi de Hongrie en 1526, les Etats de Croatie lui présentèrent aussi hommage en 1527. En 1592, les Turcs emportèrent d'assaut la forteresse de Bihacs en Croatie, laquelle, avec quelques localités voisines, telles que Bebir, Dubiczac, etc., a formé la Croatie turque. Les limites des deux territoires ne furent bien déterminées que par la paix de Carlovicz, aux termes de laquelle le sultan dut abandonner à l'Autriche le territoire situé au delà de l'Unna. En 1717, le littoral croate fut compris dans le littoral autrichien, affermé à la Compagnie impériale de commerce croate-allemande, mais demeura partie intégrante du comitat d'Agram jusqu'en 1776. De 1767 à 1777, les trois royaumes de Croatie, d'Esclavonie et de Dalmatie portèrent la dénomination commune d'Illyrie, et furent administrés à Vienne par une députation illyrienne particulière. Plus tard, chacun de ces Etats fut gouverné séparément, sauf les frontières militaires, qui reçurent une organisation particulière. A la paix de Schœnbrunn, en 1809, l'empereur d'Autriche, en qualité de roi de Hongrie, céda la Croatie hongroise à la France, qui l'a conservée jusqu'en 1814. La Croatie et l'Esclavonie furent ensuite traitées jusqu'en 1848 comme royaumes incorporés à la Hongrie. Mais les Croates, irrités par la prépondérance de l'élément madgyare, s'associèrent en 1848, sous la direction du ban Jellachich, au mouvement serbo-slave, et eurent ainsi une grande influence sur la marche de l'insurrection hongroise. La constitution autrichienne de 1849 prononça la séparation de la Croatie et de l'Esclavonie, et les deux pays, y compris le littoral et Fiume, furent réunis en un seul pays de la couronne. » La nouvelle division administrative de l'empire autrichien, en 1860, a maintenu cet état de choses.

CROBYLE s. m. (kro-bi-le — du gr. *krobulos*, même sens). Antiq. gr. Nom que l'on donnait à un genre de coiffure qui consistait, comme le corymbe, à relever les cheveux vers le sommet de la tête, mais qui était particulier aux hommes.

CROC s. m. (kro — Ce mot et ses dérivés plus ou moins immédiats, *crochet*, *crocheter*, *crocheteur*, *accroc*, *accrocher*, *accrocheur*, *décrocher* et autres analogues, ont une origine germanique incontestable. Pour plus de détails, consultez l'article CROSSE). Instrument de fer, de bois, etc., ayant une ou plusieurs pointes recourbées, et servant à y pendre, à y attacher quelque chose : CROC *de cuisine*. CROC *de boucher*. *Mettre, suspendre au* CROC. *Avoir son* CROC *bien garni.*

— Longue perche armée d'un croc : *Tirer, saisir, atteindre avec un* CROC. CROC *de batelier. Je vous casserai la tête avec le manche de mon* CROC. (G. Sand.)

— Par anal. Longue canine de certains animaux : CROC *de dogue, de cheval. Le vieux chien répondit par un grognement sourd, retroussa sa lèvre et laissa voir deux ou trois* CROCS *encore respectables.* (E. Sue.)

... Sa gueule faisait une laide grimace
Qui, parmi de l'écume, à qui l'osait presser
Montrait de certains *crocs*...
MOLIÈRE.

Mieux te plaît, cher démon, traîner en souverain
L'énorme chien qui, la tête pendante,
Souffre, géant soumis, que ta petite main
Insulte aux *crocs* de sa gueule béante.
C. DELAVIGNE.

‖ Pince d'écrevisse.

... Cet animal aux longs *crocs*, au pas lent,
Montre au sage étonné, que ce spectacle enchante,
Les débris renaissants de sa serre tranchante.
DELILLE.

‖ Moustache relevée et courbée en croc : *La bouche, excessivement fendue, était surmontée de deux* CROCS *de moustache rousse.* (Le Sage.)

— Argot. Dent : *Donner un coup de* CROCS.

— Fam. Voleur au jeu. ‖ Vieux en ce sens; on dit aujourd'hui ESCROC.

— Pop. *Faire un croc*, Faire une dette que l'on ne paye pas : *Depuis qu'il m'*A FAIT UN CROC, *il évite de passer devant ma boutique.*

— *Avoir à son croc, mettre à son croc, fournir son croc*, En parlant de viandes ou de gibier, Les avoir à sa disposition :

Amour n'*avait à son croc* de pucelle
Dont il crût faire un aussi bon repas.
LA FONTAINE.

Apprends-moi ton métier, camarade, de grâce;
Prends-moi le premier de ma race
Qui *fournisse son croc* de quelque mouton gras.
LA FONTAINE.

— *Mettre au croc, pendre au croc*, Renoncer à, abandonner, déposer provisoirement ou d'une manière définitive : METTRE *les armes, l'épée* AU CROC. METTRE *la robe, la soutane* AU CROC. METTRE *une affaire* AU CROC. *Je* PENDIS AU CROC *mon habit brodé.* (Le Sage.) *Si Dieu ne change mes résolutions, je* PENDRAI *bientôt mon armure* AU CROC. (P.-L. Courier.)

Que viens-tu m'annoncer? — Que je me déshabille.
— Quoi! la pièce... — *Est au croc* une seconde fois.
PIRON.

‖ Renoncer à l'usage de, faire chômer : *Comme vous gardez pour vous l'usufruit de la fortune de votre mari, durant votre existence, vos enfants* PENDRONT-ILS *leurs dents* AU CROC? (Balz.) *Moquez-vous de ceux qui mettent la poésie à toute sauce et qui laissent la morale et le bonheur* PENDUS AU CROC. (Béranger.)

— Anc. cout. *Crocs de la ville*, Gros crocs de fer dont on se servait à Paris pour saisir et abattre au besoin les murs d'une maison incendiée, afin d'arrêter les progrès du feu.

Enfin, sous mille *crocs* la maison abîmée
Entraîne aussi le feu, qui se perd en fumée.
BOILEAU.

— Blas. Meuble de l'écu figurant un fer crochu : *Guermange, en Lorraine : De gueules, à un* CROC *d'or.—Cambray, en Berry : De gueules, à trois* CROCS *d'or.*

— Mar. Syn. de GAFFE. ‖ Dans l'argot des marins, *Coup de croc*, Petit verre d'eau-de-vie. (Legoar.) ‖ *Croc à cosse*, Crochet de fer qui porte une cosse dans l'œil qu'il a au gros bout. ‖ *Croc à pompe*, Croc tenu à une longue verge de fer ou à une gaule de bois, servant à mettre les chopines et à les retirer du corps d'une pompe. ‖ *Croc à trois branches*, Croc attaché au bout d'un gros cordage, pour draguer sur le fond un câble, et même pour soulever une ancre. ‖ *Croc à ourdir*, Celui qui sert à étendre dans toute leur longueur les fils qui sont destinés à être ourdis pour composer un cordage. Sa monture diffère tout à fait des autres *crocs* et des *crochets ordinaires* servant à soutenir les fils de caret sur différents points de leur longueur. ‖ *Croc à émérillon*, Celui qui tourne sur l'estrope ferrée d'une poulie.

— Art milit. Nom que l'on donnait, dans le XIVe siècle, à une saillie métallique adaptée sous le canon des arquebuses de gros calibre, et qui, s'appuyant sur le parapet des murailles ou sur tout autre objet, diminuait la fatigue du tireur. Les arquebuses ainsi disposées s'appelaient ARQUEBUSES À CROC. (V. ARQUEBUSE.) ‖ *Croc de sape*, Instrument employé dans les travaux de sape volante.

— Agric. Outil en forme de fourche ou bident recourbé, dont on se sert pour arracher les foins entassés dans les greniers ou pour retirer le fumier des écuries, quelquefois même pour le charger sur les voitures.

— Bot. *Croc de chien* ou *croc-de-chien*, Nom vulgaire d'une espèce de liane.

CROC adv. (krok — onomatop.). On se sert de ce mot pour imiter un bruit sec et répété, particulièrement le bruit d'un objet sec et dur que l'on casse sous les dents : *Cela fait* CROC *sous la dent.*

Sa galère aussitôt fit *croc*
Et puis crac...
SCARRON.

CROCALITE ou **CROCALITHE** s. f. (kro-ka-li-te — du gr. *krokos*, jaune safran; *lithos*, pierre). Minér. Variété de mésotype, ainsi appelée à cause de sa couleur, qui est ordinairement d'un jaune tirant sur le rouge.

— **Encycl.** La *crocalite* est un minéral compacte, souvent coloré en rouge, et qui se rencontre à Fassa (Tyrol). Il a une texture radiée et une dureté assez considérable; il forme des rognons plus ou moins volumineux, au milieu des roches volcaniques. La *crocalite* a été signalée dans plusieurs endroits autres que Fassa. Nous citerons, comme exemple de minéraux que l'on peut rapporter à la *crocalite*, la mésotype de Felvatza, en Transylvanie, décrite par Estner, et qui est en petits globules d'un rouge assez vif, dans une amygdaloïde à base de cornéenne; celle de Schio, dans le Vicentin, qui est moins rouge que la précédente, mais qui se trouve en masses plus volumineuses; elle a aussi pour gangue une cornéenne.

CROCALLE s. f. (kro-ka-le). Entom. Genre de lépidoptères nocturnes, comprenant trois espèces, dont une des environs de Paris : *Les* CROCALLES *ont le corselet large et très-velu.* (Duponchel.)

CROCALLIDE s. m. (kro-ka-li-de — du lat. *crocallida*, sorte de pierre précieuse). Entom. Genre de lépidoptères nocturnes qui renferme trois espèces.

CROCANTHÈME s. m. (kro-kan-tè-me — du gr. *krokos*, safran; *anthemon*, fleur, par allusion à la couleur de la fleur). Bot. Syn. d'HÉLIANTHÈME.

CROCCÉE s. f. (krok-sé). Pallium ou manteau noir que portaient autrefois les cardinaux et les membres de certains ordres militaires.

CROC-DE-CHIEN s. m. Bot. V. CROC.

CROCE (SANTA-), bourg d'Italie (Sicile), province et à 72 kilom. S.-O. de Syracuse, à 4 kilom. de la Méditerranée; 2,093 hab. ‖ Bourg d'Italie, province de Florence, à 6 kilom. N.-O. de San-Miniato, sur la rive droite de l'Arno; 6,285 hab. Lainages et soieries.

CROCE-DI-MAGLIANO (SANTA-), bourg d'Italie, province de Molise, district et à 11 kilom. S.-E. de Sarino; 3,900 hab.

CROCE-DI-MORCONE (SANTA-), bourg d'Italie, province de Molise, district et à 18 kilom. S.-E. de Campobasso; 3,111 hab. Sources sulfureuses.

CROCE (Louis-Annibal DELLA), en latin **Cruceius**, littérateur italien, né à Milan en 1509, mort en 1577 dans cette ville, où il remplit les fonctions de secrétaire du sénat. Il a publié la traduction latine d'un roman grec d'Achille Tatius, les *Amours de Clitophon et de Leucippe* (Bâle, 1554, in-8°), et composé des poésies latines, insérées dans les *Bucolicorum auctores* (Bâle, 1546, in-8°).

CROCE (Jules-César), poëte et maréchal ferrant, né en 1550 à Persiceto, village du Bolonais, mort à Bologne en 1609. Privé de son père à l'âge de sept ans, Croce fut recueilli par un oncle, maréchal ferrant à Castelfranco, qui lui apprit son état. A dix-huit ans, il fut reçu maître en son art, quitta son oncle, et, après un court séjour dans quelques petits villages où il tenta d'exercer sa profession, il vint se fixer à Bologne, et s'y associa avec un forgeron. Il se maria, perdit sa femme, se remaria et devint père de quatorze enfants. Mais tout en frappant le fer sur son enclume, Croce s'était mis à lire et à étudier avec une ardeur incroyable. Il composa successivement un nombre considérable d'ouvrages en prose et en vers, et ne tarda pas à acquérir dans son pays une très-grande réputation. Son principal ouvrage est un conte burlesque intitulé les *Finesses de Bertolo*, qui parut vers la fin du XVIe siècle. Ce conte fut amplifié pendant le siècle suivant, et, en 1730, des académiciens della Crusca entreprirent d'en mettre la prose en vers. Ainsi travesti en poëme, il est resté populaire en Italie; en France, il est ignoré, et c'est à peine si le nom de son auteur est connu de quelques-uns de nos érudits. Il paraît du reste que la première partie du conte burlesque rimé par les académiciens della Crusca est la seule qui doive être attribuée à Croce. On y trouve de la verve, du caractère, une saveur un peu grossière peut-être, mais vive et piquante; dans les deux autres, on ne trouve que des facéties beaucoup trop naïves.

Croce paraît avoir eu quelque connaissance de la musique; car non-seulement on le représente avec une espèce de viole pendue au cou, mais un passage de sa notice biographique nous apprend qu'il chantait lui-même ses vers en s'accompagnant de sa *lyre*. Malgré la réputation à laquelle il était arrivé, et bien que ses œuvres eussent eu des éditions innombrables, tant que son bras put plier le fer sous le marteau, Croce continua ses travaux avec une simplicité qui honore son caractère. Lorsque son âge ne lui permit plus de se suffire à lui-même, les cavaliers de Bologne lui firent une pension qui procura à ses derniers jours un honnête repos.

CROCE (Vincent-Alsario DELLA), en latin **Crutius** ou **a Cruce**, médecin italien, né près